



AFYREN réalise une augmentation de capital de 23 M€ pour financer l'optimisation et l'expansion de sa bioraffinerie unique au monde

- 20 M€ investis par le leader industriel Kemin Industries
- 3 M€ investis par l'actionnaire stratégique Bpifrance, via le fonds Large Venture
- Transaction réalisée à 2,40 € par action, avec une prime de 9% sur la moyenne pondérée des 3 jours précédents la fixation du prix d'émission, soit 2,21€
- Démarrage du programme d'optimisation et d'expansion de l'usine

Clermont-Ferrand/Lyon, le 26 Novembre 2025 à 07h30 CET – AFYREN (la "Société"), société de greentech qui offre aux industriels des produits biosourcés et bas-carbone grâce à sa technologie de fermentation unique basée sur un modèle complètement circulaire, annonce aujourd'hui la réalisation d'une augmentation de capital de 23 M€ (l' « Augmentation de Capital ») souscrite intégralement par la société Kemin Industries, acteur majeur des ingrédients de spécialité et de la biotechnologie et l'actionnaire stratégique Bpifrance, via son fonds Large Venture.

Le prix d'émission de 2,40 euros par action représente une prime de 9% par rapport à la moyenne pondérée des volumes des cours de bourse de l'action AFYREN sur Euronext Growth Paris au cours des 3 jours de cotation précédents la fixation de ce prix d'émission, soit du 20 au 24 novembre 2025 (le **"VWAP 3 jours"**).

Nicolas SORDET, Directeur Général d'AFYREN, déclare : « En juillet dernier, nous avons présenté un plan de fiabilisation et d'optimisation de notre première bioraffinerie AFYREN NEOXY qui, via des investissements ciblés, doit permettre d'atteindre à terme une capacité et des performances supérieures. Aujourd'hui, nous sommes ravis d'annoncer l'investissement dans AFYREN d'un leader industriel, Kemin Industries, client historique depuis 2018 avec lequel nous partageons une vision commune de la durabilité et de l'innovation. Nous saluons également la participation de notre investisseur stratégique Bpifrance. Ce nouvel engagement témoigne de la force de notre offre, dans un écosystème de plus en plus structuré et porteur. »

Dr. Chris Nelson, Président et Directeur Général, Kemin Industries déclare : « AFYREN est un fournisseur de confiance, doté d'une technologie propriétaire novatrice qui permet des innovations de rupture pour des ingrédients et des molécules largement utilisés dans les solutions de Kemin. Grâce à cet investissement dans AFYREN, nous accélérons l'optimisation et la montée en puissance des capacités en Europe, l'un de nos marchés clés pour les ingrédients nutritionnels, une stratégie créatrice de valeur pour les deux entreprises. »





UTILISATION PRÉVUE DU PRODUIT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Le produit brut de l'Augmentation de Capital s'élève à 23 millions d'euros. Après déduction des frais liés à l'opération estimés à environ 100 000 euros, le produit net s'élèvera à environ 22,9 millions d'euros.

Le produit de l'émission des Actions Nouvelles sera utilisé pour poursuivre la stratégie de fiabilisation et d'optimisation d'AFYREN NEOXY. Il financera notamment un investissement industriel (CAPEX) d'une vingtaine de millions d'euros dans l'usine, afin de consolider les activités actuelles et porter la capacité de production à environ 20 kilotonnes, en hausse de plus de 20% par rapport à la capacité de 16 kilotonnes initialement prévue (voir communication du 8 juillet 2025).

Cette optimisation de l'usine vise à satisfaire une demande commerciale croissante, avec une équation financière de l'usine améliorée.

Pour soutenir cet investissement, accompagner la montée en puissance d'AFYREN NEOXY tout en maintenant une structure financière équilibrée et pérenne, AFYREN mobilise plusieurs leviers de financements combinant sa trésorerie disponible, cette nouvelle levée de fonds, ainsi que des financements par dette et des subventions.

AFYREN ET KEMIN INDUSTRIES, UNE RELATION DE LONGUE DATE

Kemin Industries est une entreprise familiale de renommée mondiale, spécialisée dans les ingrédients de spécialité et la biotechnologie. Elle intervient dans plusieurs secteurs, notamment la nutrition animale, la santé humaine, les technologies alimentaires et l'agriculture et ce dans plus de 90 pays.

AFYREN et Kemin Industries entretiennent une relation solide depuis 2018, portée par l'ambition d'AFYREN de déployer sa solution innovante à l'échelle industrielle. L'engagement à long terme de Kemin Industries et d'autres parties prenantes en tant qu'acheteurs des volumes industriels d'acides organiques produits sur le site AFYREN NEOXY a été déterminant pour concrétiser le projet à l'échelle industrielle.

Cette étape majeure a également été soutenue par AFTER-BIOCHEM, un consortium européen dédié à la bioéconomie, cofondé par AFYREN, avec la participation de Kemin EUROPE et de dix¹ autres partenaires intervenant à différents niveaux de la chaîne de valeur.

Grâce à ce nouveau financement de Kemin Industries, AFYREN est en position de renforcer son rôle de fabricant européen de référence de molécules biosourcées, tout en poursuivant activement ses travaux de développement sur de nouveaux dérivés et son expansion vers de nouvelles zones géographiques.

TERMES ET CONDITIONS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Augmentation de Capital, d'un montant total de 22.999.999,20 euros (prime d'émission incluse), a été réalisée par l'émission, sans droit préférentiel de souscription et sans droit de priorité, de 9.583.333 nouvelles actions ordinaires au prix de 2,40 euros par action (les « **Actions Nouvelles** ») entièrement souscrites par Kemin Industries (pour 20 millions d'euros) et Bpifrance Large Venture (pour 3 millions d'euros), dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'investisseurs appartenant à la catégorie de personnes définie par la 9e résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 17 juin 2025 (l'« **Assemblée Générale** »), conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce.

Le 28 octobre 2025, la Société avait reçu l'engagement irrévocable de Kemin Industries à souscrire à des Actions Nouvelles pour un montant de 20.000.000 euros (prime d'émission incluse).

L'émission des Actions Nouvelles représente environ 26,85 % du capital social de la Société, sur une base non diluée et 25,47 % du capital social de la Société sur une base diluée. Le lancement de l'Augmentation de Capital a été décidé par le Conseil d'administration en date du 24 novembre 2025 conformément à la 9ème résolution de l'Assemblée Générale. Le prix d'émission d'une Action Nouvelle est de 2,40 euros (prime d'émission incluse), soit une prime de 9% par rapport au VWAP 3 jours, conformément à l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale en vertu de sa 9ème résolution.

¹Pour plus d'informations et une liste de l'ensemble des partenaires, voir le site AFTER-BIOCHEM





Les Actions Nouvelles seront admises à la négociation sur Euronext Growth Paris le 28 novembre 2025. Les Actions Nouvelles seront soumises aux dispositions des statuts de la Société et seront assimilées aux actions existantes dès la finalisation de l'Augmentation de Capital. Elles seront admises à la négociation sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société sous le même code ISIN FR0014005AC9.

GOUVERNANCE

En contrepartie de son engagement de souscription dans l'Augmentation de Capital, la désignation de Kemin Industries en tant qu'administrateur de la Société sera proposée aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale de la Société.

INCIDENCE DE L'EMISSION DES ACTIONS NOUVELLES SUR LE CAPITAL DE LA SOCIETE

À l'issue de l'émission des Nouvelles Actions, le capital social de la Société sera de 713.868,44 euros, composé de 35.693.422 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,02 euros chacune.

INCIDENCE DE L'ÉMISSION DES ACTIONS NOUVELLES SUR LA QUOTE-PART DES CAPITAUX PROPRES, LA SITUATION DE L'ACTIONNAIRE ET SUR LA RÉPARTITION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

<u>Incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la quote-part des capitaux propres et sur la situation de l'actionnaire</u>

A titre indicatif, il est présenté dans le tableau ci-dessous l'incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur : (i) la quote-part des capitaux propres par action de la Société (calculs effectués sur la base des capitaux propres de la Société au 30 juin 2025 et du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 24 novembre 2025, après déduction des actions auto-détenues) ; et (ii) la participation d'un actionnaire qui détiendrait 1% du capital de la Société préalablement à l'émission des Actions Nouvelles et ne souscrivant pas à l'émission des Actions Nouvelles (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du présent communiqué de presse).

	Quote-part des capitaux propres consolidés par action (en euros)		Participation de l'actionnariat en %		
	Base non diluée	Base diluée	Base non diluée	Base diluée	
Avant émission des Actions Nouvelles	2,28	2,12	1,00%	0,93%	
Après émission de 9.583.333 Actions Nouvelles	2,31	2,19	0,73%	0,69%	

Incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la répartition du capital de la Société

À la connaissance de la Société, immédiatement avant la réalisation de l'Augmentation de Capital, la répartition du capital social de la Société était la suivante :

	Sur une base non diluée			Sur une base diluée ¹		
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de votes	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de votes
Fondateurs	8.113.804	31,1%	36,7%	9.188.236	32,8%	37,6%
Bpifrance Large Venture	1.657.271	6,3%	7,7%	1.657.271	5,9%	7,4%
Sofinnova	3.313.273	12,7%	15,4%	3.313.273	11,8%	14,8%
Hedgescope	2.730.864	10,5%	12,7%	2.730.864	9,7%	12,2%
Autres actionnaires	10.114.632	38,7%	27,4%	10.969.805	39,1%	28,1%
Auto-détention	180.245	0,7%	-	180.245	0,6%	-
Total	26.110.089	100,0%	100,0%	28.039.694	100,0%	100,0%

⁽¹⁾ Après émission d'un nombre total maximum de 1.929.605 actions ordinaires à venir de (i) l'acquisition définitive des 1.043.105 actions attribuées gratuitement par la Société, et (ii) de l'exercice de l'intégralité des 866.500 BSPCE et 20.000 BSA en circulation à la date du présent document.





Sur la base des informations portées à la connaissance de la Société et compte-tenu de l'engagement de souscription, l'incidence de l'émission sur la répartition du capital et des droits de vote de la Société (calculs effectués sur la base de la répartition du capital et des droits de vote à la date du Communiqué de presse) après la réalisation de l'Augmentation de Capital est la suivante, sur une base non diluée et sur une base diluée :

	Sur une base non diluée			Sur une base diluée ¹		
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de votes	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de votes
Fondateurs	8.113.804	22,7%	30,0%	9.188.236	24,4%	31,0%
Kemin Industries	8.333.333	23,3%	15,9%	8.333.333	22,1%	15,3%
Bpifrance Large Venture	2.907.271	8,1%	8,7%	2.907.271	7,7%	8,4%
Sofinnova	3.313.273	9,3%	12,6%	3.313.273	8,8%	12,2%
Hedgescope	2.730.864	7,7%	10,4%	2.730.864	7,3%	10,0%
Autres actionnaires	10.114.632	28,3%	22,4%	10.969.805	29,2%	23,2%
Auto-détention	180.245	0,5%	-	180.245	0,5%	-
Total	35.693.422	100,0%	100,0%	37.623.027	100,0%	100,0%

⁽¹⁾ Après émission d'un nombre total maximum de 1.929.605 actions ordinaires à venir de (i) l'acquisition définitive des 1.043.105 actions attribuées gratuitement par la Société, et (ii) de l'exercice de l'intégralité des 866.500 BSPCE et 20.000 BSA en circulation à la date du présent document.

CALENDRIER INDICATIF DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Date	Évènement
24/11	Décision du Conseil d'administration de lancer l'Augmentation de Capital et fixation du prix d'émission
26/11	Dépôt du Document d'Information auprès de l'AMF Publication simultanée du Document d'Information sur www.afyren.com
26/11	Diffusion par la Société du communiqué de presse annonçant la réalisation de l'Augmentation de capital
26/11	Règlement-livraison des Actions Nouvelles
28/11	Émission et admission aux négociations sur Euronext Growth Paris des Actions Nouvelles.

PROSPECTUS

L'Augmentation de Capital n'a pas fait l'objet d'un prospectus nécessitant une approbation de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »). Conformément aux articles 1.4.d ter) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « Règlement Prospectus »), la Société a déposé auprès de l'AMF un document contenant les informations prévues à l'Annexe IX du Règlement Prospectus (le « Document d'Information »). Le Document d'Information est disponible sur le site Internet de la Société (https://afyren.com/).





À propos d'AFYREN

AFYREN est une greentech française, fondée en 2012, dont l'objectif est de fournir des solutions innovantes et durables pour réduire la dépendance aux ressources fossiles. La technologie de fermentation propriétaire d'AFYREN, inspirée de la nature, valorise la biomasse locale issue de coproduits agricoles non alimentaires pour produire des acides carboxyliques 100% biosourcés et bas carbone. Les solutions durables de l'entreprise répondent aux défis de la décarbonation dans un large éventail de secteurs stratégiques, notamment la nutrition humaine et animale, les arômes et parfums, les sciences de la vie, la science des matériaux, ainsi que les lubrifiants et les fluides techniques. La technologie compétitive circulaire et prête à l'emploi d'AFYREN permet aux industriels d'adopter des solutions durables sans modifier les processus de production.

La première bioraffinerie d'AFYREN, AFYREN NEOXY (co-entreprise avec le fonds SPI de Bpifrance), est basée en France dans la région Grand-Est et sert principalement le marché européen. AFYREN poursuit également un projet en Thaïlande avec un leader mondial de l'industrie sucrière et vise à s'implanter sur le continent américain, en s'appuyant sur des accords de distribution existants.

Fin 2024, AFYREN employait 130 personnes sur les sites de Lyon, Clermont-Ferrand et Carling Saint-Avold. Engagée dans une démarche d'innovation continue, l'entreprise investit 20% de son budget annuel dans la R&D afin de poursuivre le développement de sa gamme de solutions durables.

AFYREN est cotée sur Euronext Growth® Paris depuis 2021 (code ISIN : FR0014005AC9, ticker : ALAFY).

Pour plus d'informations, visitez www.afyren.com et suivez-nous sur LinkedIn.







À propos de Kemin Industries

Kemin Industries (www.kemin.com) est un fabricant mondial d'ingrédients qui s'efforce de transformer durablement la qualité de vie chaque jour pour 80 % de la population mondiale grâce à ses produits et services. L'entreprise fournit plus de 500 ingrédients spécialisés pour la santé et la nutrition humaine et animale, l'alimentation animale, l'aquaculture, les nutraceutiques, les technologies alimentaires, les technologies agricoles, les textiles, les biocarburants et les vaccins pour animaux.

Depuis plus d'un demi-siècle, Kemin s'engage à utiliser la science appliquée pour relever les défis de l'industrie et offrir des produits à ses clients dans plus de 120 pays. Kemin fournit des ingrédients pour nourrir une population croissante, avec un engagement fort envers la qualité, la sécurité et l'efficacité des produits pour l'alimentation et la santé.

Fondée en 1961, Kemin est une entreprise privée, familiale et indépendante, comptant plus de 4 000 employés dans le monde et opérant dans 90 pays, avec des sites de production en Belgique, au Brésil, en Chine, en Égypte, en Inde, en Italie, à Saint-Marin, à Singapour, en Afrique du Sud et aux États-Unis.

À propos de Bpifrance et de son fonds Large Venture

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Doté de 2,5 Md€, Large Venture est le fonds de venture growth de Bpifrance dédié aux sociétés technologiques à très fort potentiel, ayant pour objectif de favoriser l'émergence de champions français, futurs leaders mondiaux de leurs marchés. Depuis sa création en 2013, le fonds a déjà investi dans plus de 80 sociétés dans les domaines de la santé et des sciences de la vie, du numérique ainsi que dans les greentechs.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - https://presse.bpifrance.fr - Suivez-nous sur LinkedIn et sur X : @Bpifrance - @BpifrancePresse @Bpifrance Large Venture





Facteurs de risque

La Société attire l'attention sur les autres facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité figurant dans le rapport financier annuel et ses communiqués de presse, qui sont disponibles sur le site de la Société (https://afyren.com/) et à la Section VIII, « Facteurs de risques propres à l'Emetteur » du Document d'Information.

En complément, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques spécifiques à l'Augmentation de Capital suivants :

- le prix de marché des actions pourrait fluctuer et baisser en dessous du prix de souscription des actions émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital;
- la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement;
- des cessions d'actions de la Société pourraient intervenir sur le marché et avoir une incidence défavorable sur le cours de l'action de la Société;
- les actionnaires de la Société subiront une dilution immédiate résultant de l'Augmentation de Capital;
- les actionnaires de la Société pourraient subir une dilution potentiellement significative découlant d'éventuelles augmentations de capital futures.

Disclaimer

Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Afyren, aux États-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le «U.S. Securities Act » ou d'exemption d'enregistrement en vertu du U.S. Securities Act). Afyren n'a pas l'intention de procéder à une offre des actions d'Afyren aux Etats-Unis. La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Les informations contenues dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives qui ne constituent pas des garanties de performance future. Ces déclarations sont basées sur les attentes et les convictions actuelles de la direction d'Afyren et sont soumises à plusieurs facteurs et incertitudes qui pourraient entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et ceux décrits dans les déclarations prospectives. Afyren et ses affiliés, directeurs, cadres, employés, consultants ou agents ne s'engagent pas, et ne sont pas obligés, de publier des mises à jour de toute déclaration prospective ou de réviser toute déclaration prospective. Aucun élément de ce communiqué de presse ne doit être considéré comme une recommandation d'investissement ou un conseil juridique, fiscal, d'investissement ou comptable.

Contacts

AFYREN
Communication
Caroline Petigny
caroline.petigny@afyren.com

Relations Investisseurs
Mark Reinhard
invest@afyren.com

Kemin Industries, Inc. Katie Miner-Bryant katie.minerbryant@kemin.com Tel: +1 515-559-5183 NewCap Relations Investisseurs Théo Martin / Mathilde Bohin Tél: 01 44 71 94 94 afyren@newcap.eu

Bpifrance Sophie Santandrea Sophie.santandrea@bpifrance.fr 07 88 09 28 17 NewCap Relations Médias Nicolas Merigeau Tél: 01 44 71 94 98 afyren@newcap.eu